

21 février 2012

SA au capital de 1 226 054 Euros

2-4, rue Hélène – 75017 PARIS
RCS Paris B 330 013 301

Rapport financier 1^{er} semestre 2011-2012

Sommaire

- **Comptes semestriels consolidés résumés**
- **Annexe aux comptes consolidés**
- **Rapport semestriel d'activités**
- **Rapport des commissaires aux comptes**
- **Attestation du responsable du rapport financier semestriel**

Comptes semestriels résumés au 31 décembre 2011.

I. — Etat du résultat global résumé (En milliers d'euros)

Notes	31/12/11	31/12/10	
	6 mois	6 mois	
	Revenus	19 495	19 372
	Achats consommés	(3 564)	(2 893)
4	Charges de personnel	(13 654)	(13 960)
	Charges externes	(1 271)	(1 511)
	Impôts et taxes	(286)	(328)
	Dotation aux amortissements	(70)	(57)
	Dotation aux provisions	25	2
	Autres produits et charges d'exploitation	(57)	(39)
	Résultat opérationnel courant	619	586
	Autres produits et charges opérationnels	(60)	0
	Résultat opérationnel	559	586
	Produits de trésorerie et d'équivalents	2	1
	Coût de l'endettement financier brut	(2)	(2)
	Coût de l'endettement financier net	0	(1)
	Autres produits et charges financiers	2	3
	Résultat financier	2	2
	Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(1)	17
5	Impôts	(257)	(272)
	Résultat de la période	303	333
	Autres éléments du résultat global après impôt		
	<i>Eléments recyclables</i>		
	Ecart de conversion des activités à l'étranger	1	(1)
	<i>Eléments non recyclables</i>		
	Ecart actuariels	(10)	0
	Total du résultat net global reconnu en capitaux propres	(9)	(1)
	<i>Résultat global total de la période</i>	293	332
	Résultat de la période attribuable :		
	- Aux propriétaires de la société mère	303	333
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
	Résultat global attribuable :		
	- Aux propriétaires de la société mère	293	332
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
6	Résultat de base par action (en €)	0.18	0.19
	- Aux propriétaires de la société mère	0.18	0.19
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0.00	0.00
6	Résultat dilué par action (en €)	0.17	0.19
	- Aux propriétaires de la société mère	0.17	0.19
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0.00	0.00

II. — Bilan résumé
(En milliers d'euros)

Notes	ACTIF	31/12/11	30/06/11
2.4 et 7	Goodwill	8 777	9 223
	Immobilisations incorporelles	22	11
	Immobilisations corporelles	730	719
8	Participations mises en équivalence	46	46
8	Autres actifs financiers	1 197	1 109
	ACTIFS NON COURANTS	10 772	11 108
8	Créances clients et comptes rattachés	9 732	11 334
8	Autres actifs courants	1 347	1 497
8	Créance d'impôt sur les résultats	966	660
8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 763	2 280
	ACTIFS COURANTS	14 808	15 771
	TOTAL ACTIF	25 580	26 879
	PASSIF	31/12/11	30/06/11
	Capital	1 226	1 226
	Primes	6 402	6 379
	Réserves	3 285	2 794
	Ecart de conversion	0	(1)
	Résultat net part du groupe	303	986
9	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	11 215	11 384
	Participations ne donnant pas le contrôle	0	0
9	CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	11 215	11 384
12	Avantages du personnel	113	53
11	Provision	0	0
10	Impôts différés	66	71
	PASSIFS NON COURANTS	179	124
2.5 et 11	Provisions	312	340
10	Emprunts part à court terme	21	4
10	Fournisseurs et comptes rattachés	3 975	4 195
10	Autres passifs courants	9 878	10 833
	PASSIFS COURANTS	14 186	15 371
	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	25 580	26 879

III. — Tableau des flux de trésorerie résumé
(En milliers d'euros.)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE	31/12/11	31/12/10
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	303	333
Elimination du résultat des sociétés mises en équivalence	1	(1)
+ Dotations aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	134	121
- Reprises des provisions	(47)	(349)
-/+ Gains et pertes latents liées aux variations de juste valeur	0	0
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	23	49
-/+ Plus et moins-values de cession	(4)	3
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	411	155
+ Coût de l'endettement financier net	0	1
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	257	272
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	668	428
-/+ Autres produits et charges calculés	3	(4)
- Impôts versés/reçus (B)	0	644
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	(25)	(344)
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)=(A+B+C)	647	724
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(58)	(496)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	4
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	(21)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	8	0
+/- Variation des prêts et avances consentis	(214)	52
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	563	0
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	304	(461)
-/+ Rachats et reventes d'actions propres ¹	(122)	(79)
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(362)	(278)
- Remboursements d'emprunts	0	(47)
- Intérêts financiers nets versés	0	(1)
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	(1)	1
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)	(485)	(404)
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D+E+F)	466	(140)
Trésorerie au début de l'exercice ²	2 280	2 647
Trésorerie à la fin de l'exercice ²	2 746	2 506

1- Sur l'exercice 2011-2012 : dont acquisition d'actions propres : 283 k€ - dont cession d'actions propres: 161 k€

2-

	31/12/11	31/12/10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 763	2 506
Banques créditrices	17	0
Trésorerie nette	2 746	2 506

IV. — Etat de variation des capitaux propres.
(En milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Eléments recyclables Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total part du groupe	Participatio ns ne donnant pas le contrôle	Total
30 juin 2010	1 839 082	1 226	6 247	2 675	1	517	10 666	0	10 666
Paiement en action			49				49	0	49
Résultat net de l'exercice						333	333	0	333
Affectation de l'exercice				517		(517)	0	0	0
Dividendes				(278)			(278)	0	(278)
Solde net actions propres				(92)			(92)	0	(92)
Ecart de conversion					(1)		(1)	0	(1)
Autres mouvement ¹				9			9	0	9
31 décembre 2010	1 839 082	1 226	6 297	2 830	0	333	10 686	0	10 686
Paiement en action			83				83	0	83
Résultat net de l'exercice						653	653	0	653
Solde net actions propres				62			62	0	62
Ecart de conversion					(1)		(1)	0	(1)
Autres mouvement ¹				(100)			(100)	0	(100)
30 juin 2011	1 839 082	1 226	6 379	2 794	(1)	986	11 384	0	11 384
Paiement en action			23				23	0	23
Résultat net de l'exercice						303	303	0	303
Affectation de l'exercice				986		(986)	0	0	0
Dividendes				(362)			(362)	0	(362)
Solde net actions propres				(113)			(113)	0	(113)
Ecart de conversion					1		1	0	1
Autres mouvement ¹				(21)			(21)	0	(21)
31 décembre 2011	1 839 082	1 226	6 402	3 285	0	303	11 215	0	11 215

¹Les autres mouvements concernent les boni/mali sur les cessions d'actions propres pour 6 k€ et les écarts actuariels (IAS 19) pour 15 k€

V. — Annexe des comptes semestriels résumés

Note préambule

AEDIAN est une société anonyme à conseil d'administration de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. AEDIAN a été constituée le 7 juin 1984 (date d'expiration le 18 juin 2083, sauf dissolution anticipée ou prorogation). Elle a son siège social au 2/4, rue Hélène 75017 Paris (France) depuis le 19 septembre 2011 et est cotée sur NYSE Euronext à Paris.

Les états financiers semestriels consolidés de la société au 31 décembre 2011 (6 mois) comprennent la société et sa participation dans son entreprise associée (l'ensemble constituant « le groupe »).

Les comptes consolidés et annexes du premier semestre 2011 ont été arrêtés par le conseil d'administration d'AEDIAN en date du 13 février 2012.

Note1 - Faits marquants du semestre

Déménagement I 1.1

En remplacement des locaux actuels situés à Paris 9^e, rue Moncey et rue Ballu, AEDIAN avait signé le 23 juin 2010 :

un bail commercial sur des locaux à usage de bureau situés à Paris 17^e, à effet du 1^{er} janvier 2011, d'une durée de neuf années dont 7 ans fermes,

un protocole de mise à disposition anticipée à compter du 1^{er} septembre 2010 des locaux objets du bail,

un avenant d'extension à effet du 1^{er} novembre 2011 sur d'autres locaux à usage de bureau situés dans le même immeuble.

A ce titre, les collaborateurs basés antérieurement dans les locaux de la rue Moncey – Paris 9^e ont déménagé le 1^{er} octobre 2011.

Depuis cette date, l'ensemble des collaborateurs d'AEDIAN sont rattachés aux locaux du 2/4, rue Hélène 75017 Paris.

Changement de siège social I 1.2

Le Conseil d'administration du 25 juillet 2011 a décidé de transférer le siège social en date du 19 septembre 2011 du 3, rue Moncey - 75009 Paris au 2/4 rue Hélène – 75017 Paris.

Mainlevée d'une caution I 1.3

Mainlevée le 23 décembre 2011 des SICAV de trésorerie données à la société COFITEM COFIMUR en garantie du bail commercial sur les locaux à usage de bureau situés à Paris 9^e, rue Moncey.

Note 2 - Règles et méthodes comptables.

Bases de préparation des états financiers I 2.1

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux normes comptables IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union européenne à la date de préparation des états financiers. Les principes comptables exposés ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers consolidés.

Les comptes consolidés résumés au 31 décembre 2011 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 30 juin 2011.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers consolidés résumés au 31 décembre 2011 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers consolidés établis au 30 juin 2011 (qui peuvent être consultés sur le site Internet d'AEDIAN), à l'exception des normes et amendements de normes suivants qui sont applicables à compter du 1er juillet 2011.

Les amendements et révisions de normes ainsi que les interprétations qui entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter 1er janvier 2011 ne trouvent pas à s'appliquer dans le groupe ou n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels résumés établis au 31 décembre 2011. Il s'agit de :

- IAS 24 révisée- Informations à fournir sur les parties liées, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 – N.S.
- IAS 32 amendée- Classement des droits de souscription, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er février 2010 – N.S.
- Amendement IFRIC 14 - Paiements anticipés des exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 – N.A.
- IAS 39 amendée- Expositions éligibles à la comptabilité de couverture – N.A.
- IFRS 1 révisée - Première adoption des IFRS – N.A.
- Amendements d'IFRS1 - Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants, exemptions relatives à la présentation d'informations comparatives à fournir au titre d'IFRS 7 – N.A.
- IFRS 2 amendée- Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un groupe – N.A.
- IFRIC 12- Concessions – N.A.
- IFRIC 15- Accords pour la construction d'un bien immobilier N.A.
- IFRIC 17- Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires N.A.
- IFRIC 18- Transfert d'actifs des clients N.A.
- IFRIC 19- Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010 – N.A.
- Les autres amendements de la procédure d'amélioration annuelle des normes IFRS, publiés en avril 2009.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er juillet 2011 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 31 décembre 2011. Il s'agit de :

IFRS 9	Instruments financiers : classification et évaluation des actifs financiers (Phase 1)
IFRS 10	Etats financiers consolidés / contrôle
IFRS 11	Accords conjoints
IFRS 12	Informations sur les participations dans d'autres entités
IFRS 13	Evaluation à la juste valeur
IAS 12 amendée	Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents
IAS 19 amendée	Avantages au personnel
IAS 27 amendée	Etats financiers individuels
IAS 28 amendée	Participation dans les entreprises associées
IFRS 1 amendée	Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants.

Le processus de détermination par AEDIAN des impacts potentiels sur les états financiers consolidés est en cours d'évaluation. Ces nouvelles normes n'auront pas d'impact sur les états financiers d'AEDIAN.

Conformément à l'option qui est proposée actuellement dans IAS 19, AEDIAN a décidé d'enregistrer les écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite en éléments du résultat global à compter du 1er juillet 2011.

Les comptes consolidés résumés du Groupe sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Méthode de consolidation I 2.2

Les comptes consolidés du groupe comprennent les comptes d'AEDIAN SA et sa participation dans son entreprise associée AEXIA, et couvrent la période du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2011.

AEDIAN consolide par la méthode de la mise en équivalence les entreprises associées.

- Identité des sociétés du groupe

Société Mère : AEDIAN
2/4 rue Hélène - 75017 PARIS
N° SIRET : 330 013 301 000 40

Entreprise Associée : AEXIA
11, rue Claude Bernard – 1002 TUNIS
N° RC : B2493832007

- Liste des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation	Pays	Pourcentage d'intérêt			Méthode de consolidation
		31/12/11	30/06/11	31/12/10	
AEDIAN (mère)	France	NA	NA	NA	NA
AEXIA	Tunisie	49.94%	49.94%	49.94%	Mise en équivalence

- Exclusion du périmètre de consolidation

La société AEDIAN Intégration n'a pas été retenue en consolidation du fait qu'elle n'a aucune activité à ce jour. Sa consolidation n'aurait pas d'impact significatif sur le bilan et sur le compte de résultat consolidés.

Utilisation d'estimations I 2.3

La préparation des états financiers intermédiaires en accord avec la norme IAS 34 implique qu'AEDIAN procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat d'AEDIAN.

AEDIAN revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Elles concernent principalement les provisions et les hypothèses retenues pour l'établissement des plans d'affaires utilisés pour la réalisation des tests de valeur sur les actifs et la reconnaissance d'impôts différés actifs.

Goodwill I 2.4

Les règles et méthodes concernant le goodwill sont identiques à celles utilisées au 30 juin 2011.

Provisions I 2.5

Les règles et méthodes concernant les provisions sont identiques à celles utilisées au 30 juin 2011.

Saisonnalité de l'activité I 2.6

Le Chiffre d'affaires n'est que peu impacté par un phénomène de saisonnalité. L'activité diminue pendant la période de congés soit en juillet et en août ainsi que la dernière semaine de décembre. Ce phénomène est chaque année sensiblement équivalent.

Le résultat opérationnel intermédiaire n'est pas caractérisé par une forte saisonnalité. Conformément aux principes comptables IFRS, le chiffre d'affaires est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle soit sur sa période de réalisation.

Crédit d'impôt recherche I 2.7

Le crédit d'impôt recherche est considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges par nature (essentiellement charges de personnel et charges externes).

Le crédit d'impôt recherche est calculé sur les coûts relatifs à l'année civile. Au 31 décembre 2011, les coûts retenus sont ceux relatifs au 1er semestre de l'année civile 2011.

Notes relatives au compte de résultat.

Note 3 - Secteurs opérationnels

En k€	31/12/11		31/12/10	
	Prestations intellectuelles	Total consolidé	Prestations intellectuelles	Total consolidé
<u>Produits des activités ordinaires</u>				
Produits externes	19 495	19 495	19 372	19 372
Produits inter segment	0	0	0	0
Produits des activités ordinaires	19 495	19 495	19 372	19 372
<u>Résultat</u>				
Résultat opérationnel	559	559	586	586
Charges financières	(2)	(2)	(3)	(3)
Produits financiers	4	4	5	5
Impôts sur les résultats	(257)	(257)	(272)	(272)

Résultat mis en équivalence	(1)	(1)	17	17
<i>Résultat net</i>	303	303	333	333
Résultat sectoriel	303	303	333	333

Note 4 – Charges de personnel

Au 31 décembre 2011, les charges de personnel se décomposent comme suit :

En k€	Décembre 11	Décembre 10
Charges de personnel (y compris charges sociales)	13 584	13 920
Participation des salariés	2	0
Charges relatives à des paiements en actions	23	49
Avantages du personnel	45	(9)
		40
Total	13 654	13 960

L'impact du crédit d'impôt recherche sur les charges de personnel est de (203) k€ au 31 décembre 2011 ((167) k€ au 31 décembre 2010). Le dispositif est détaillé dans la note 5. Impôts.

Les principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites sont détaillées dans la note 9.2 relative aux paiements fondés sur des actions.

Au 31 décembre 2011, la juste valeur des actifs ne couvre pas l'intégralité des engagements de retraite comme au 31 décembre 2010. La provision s'élève à 113 k€ (18 k€ au 31 décembre 2010). L'écart actuariel, d'un montant de 15 k€ a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (OCI).

Note 5 - Impôts

L'impôt sur les bénéfices est composé des impôts exigibles dus par AEDIAN et des impôts différés provenant des retraitements de consolidation et des décalages temporaires entre les résultats comptables et les résultats fiscaux.

La charge d'impôt s'analyse comme suit (en k€) :

Ventilation entre impôt différé et impôt exigible | 5.1

En k€	Décembre 11	Décembre 10
Impôt exigible	262	227
Impôt différé	(5)	45
Total impôt	257	272

Compléments d'informations concernant l'impôt sur les sociétés :

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les modalités de répartition de l'impôt s'effectuent suivant la méthode de neutralité.

Au 31 décembre 2011, AEDIAN est bénéficiaire et AEDIAN Intégration est déficitaire.

En ce qui concerne la composante CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) de la CET (Contribution Economique Territoriale), AEDIAN a opté pour la

comptabilisation en impôt sur le résultat. Le montant enregistré au titre de la CVAE est de 239 k€ au 31 décembre 2011 (248 k€ au 31 décembre 2010).

Aedian a mandaté un cabinet extérieur pour préparer, dans le cadre des lois en vigueur, la demande de Crédit d'impôt en faveur de la recherche (CIR) au titre des années 2009 à 2011. Cette mission consiste à identifier les projets de R&D initiés, traités et développés au cours des exercices concernés, évaluer le montant du CIR auquel AEDIAN peut prétendre, préparer les dossiers techniques de support et assister AEDIAN en cas de contrôle fiscal ou technique. Le CIR, d'un montant de 312 k€ au 31 décembre 2011 est comptabilisé dans le résultat opérationnel courant en moins des charges concernées, soit 203 k€ en moins des charges de personnel et 109 k€ en moins des charges externes.

Taux d'impôt effectif | 5.2

Les différences entre l'impôt sur les sociétés pris en charge et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition normal sont les suivantes (en k€) :

Preuve d'impôt au 31/12/11	Décembre 11	Décembre 10
Résultat consolidé avant impôt	561	589
Impôt théorique	187	196
Taux d'imposition théorique	33.33%	33.33%
Différences permanentes	9	7
Stock options et actions gratuites	8	16
Crédits d'impôts - divers	(3)	(16)
Crédits d'impôts recherche	(104)	(97)
CVAE	160	165
Charges d'impôt calculé	257	272
Charges d'impôt	257	272
Taux d'imposition réel	46%	46%

Note 6 - Résultat par action

Les résultats par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

<i>En k€</i>	<i>Décembre 11</i>	<i>Décembre 10</i>
Résultat net consolidé (en k€)	303	333
Nombre moyen d'actions pondéré	1 714 435	1.732 726
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	1 722 831	1.741 848
Résultat par action (en €)	0.18	0.19
Nombre potentiel d'actions provenant de la conversion d'instruments dilutifs	18 617	32 363
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	1 741 448	1 774 211
Résultat par action dilué (en €)	0.17	0.19

Notes relatives à certains postes du bilan.

Note 7 – Goodwill

La société AEDIAN correspond au niveau le plus fin de l'organisation pour lequel est opéré le suivi du retour sur investissement par la direction.

Origine	Décembre 2011			Juin 2011		
	Goodwill brut	Perte de valeur	Goodwill net	Goodwill brut	Perte de valeur	Goodwill net
UGT AEDIAN	8 777	0	8 777	9 223	0	9 223
Total net	8 777	0	8 777	9 223	0	9 223

La valeur du Goodwill net baisse entre juin 2011 et décembre 2011 de 446 k€ suite à la diminution d'un complément de prix ramené de 1 946 k€ (jugement du Tribunal de Commerce de Paris de 2007) à 1 500 k€ (arrêt Cour d'Appel de Paris du 15 septembre 2011). Conformément à la norme IFRS 3, d'éventuels ajustements futurs pourront intervenir en fonction de décisions de justice le cas échéant contradictoire.

Il n'existe pas d'autres compléments de prix inscrits dans les comptes au titre des opérations de croissance externe.

Tous les goodwill comptabilisés au cours des exercices 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 ont été alloués à des unités génératrices de trésorerie à la clôture des exercices concernés. Suite aux réorganisations juridiques, les UGT ont été regroupées au sein de l'UGT Aedian, seule UGT aujourd'hui.

Ces goodwills font l'objet d'un test d'impairment annuel au 30 juin et, en cas de présence d'indicateur de perte de valeur, au 31 décembre.

AEDIAN n'a pas identifié d'indicateur de perte de valeur au 31 décembre 2011.

Note 8 - Actifs financiers

En k€	31/12/11			Total bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Titres non consolidés	37			37
Contrat de liquidité			50	50
Prêts		801		801
Dépôts et cautionnements		309		309
Actifs financiers	37	1 110	50	1 197
Clients et autres débiteurs		9 732		9 732
Autres actifs courants		2 313		2 313
Trésorerie et équivalents		2 763		2 763
Total	37	15 918	50	16 005

En k€	30/06/11			Total bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	

Titres non consolidés	37			37
Contrat de liquidité		58		58
Autres titres immobilisés		117		117
Prêts		728		728
Dépôts et cautionnements		169		169
Actifs financiers	37	897	175	1 109
Clients et autres débiteurs		11 334		11 334
Autres actifs courants		2 157		2 157
Trésorerie et équivalents		2 280		2 280
Total	37	16 668	175	16 880

Titres non consolidés | 8.1

Les titres disponibles à la vente correspondent aux titres Aedian Intégration et n'ont pas fait l'objet de variation de juste valeur puisque la société est sans activité.

Prêts et créances au coût amorti | 8.2

L'impact de la juste valeur des prêts « Effort construction » au titre du premier semestre 2011-2012 est nul, AEDIAN actualisant déjà ces prêts. Ces prêts d'un montant de 917 k€ sont provisionnés à hauteur de 158 k€.

Les autres prêts et créances générés par AEDIAN sont constitués par des prêts au personnel et des dépôts et cautionnements.

Sur le semestre, les prêts au personnel ont généré un revenu de 1 k€ (3 k€ au 31 décembre 10).

Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat | 8.3

Ces actifs sont composés des liquidités du contrat de liquidité pour 50 k€ (58 k€ au 30 juin 11). Les actifs donnés en garantie (sicav nanties données en garantie des baux immobiliers) ont été reclassés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie », soit 118 k€ (117 k€ au 30 juin 11) suite à la mainlevée sur la caution en décembre 2011.

Clients et autres débiteurs | 8.4

En k€	31/12/11	30/06/11
	Clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs
Valeur brute	9 732	11 373
Dépréciation par résultat	0	(38)
Total	9 732	11 334

Autres actifs courants | 8.5

Les autres actifs courants sont constitués des avances et acomptes versés pour 325 k€ (350 k€ au 30 juin 11), des autres créances pour 1 744 k€ (1 370 k€ au 30 juin 11) et des charges constatées d'avance pour 244 k€ (436 k€ au 30 juin 11).

Les autres créances sont essentiellement constituées de créances sur l'état pour 968 k€, de la TVA déductible pour 450 k€, de la TVA surfactures non parvenues pour 151 k€ et de diverses créances pour 175 k€.

Créance d'impôt sur le résultat | 8.6

La créance d'impôt sur les résultats est constituée des créances d'impôts et crédits d'impôts vis à vis du trésor.

Au 31 décembre 2011, l'impôt à payer étant inférieur aux créances et crédits d'impôts, le solde net est comptabilisé à l'actif du bilan dans la rubrique « Créance d'impôt sur les résultats ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie | 8.7

La « trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 2 763 k€ au 31 décembre 2011 contre 2 280k€ au 30 juin 2011. Les actifs classés sous cette catégorie sont les SICAV bancaires de trésorerie pour 118 k€ et les comptes bancaires pour 2 646 k€. Le résultat enregistré sur la « trésorerie et équivalent de trésorerie » au 31 décembre 2011 est un produit de 2 k€ (1 k€ au 31 décembre 2010).

Note 9 - Capitaux propres

Les capitaux propres sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Titres auto-détenus | 9.1

Sur le premier semestre, AEDIAN a racheté 64 593 actions propres à un cours moyen de 4.38€ et cédé 37 390 actions propres. Au 31 décembre 2011, elle détient 124 647 actions propres, soit 6.78% du capital. Ces actions ont été affectées aux objectifs suivants :

Objectifs	Actions acquises sur la période net des cessions et des transferts	Nombre d'actions cumulées
Attribution aux salariés ou mandataires, soit en cas de levée d'options d'achats d'actions, soit au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, soit dans le cadre d'un plan d'actionnariat	25 351	59 231
Remise d'actions dans le cadre d'une acquisition ou d'un échange de titres	0	53 250
Animation du marché du titre AEDIAN dans le cadre d'un contrat de liquidité	1 852	12 166

Options d'achat d'actions et actions gratuites | 9.2

Les actions gratuites sont évaluées en retenant le cours de l'action AEDIAN lors de l'attribution et en tenant compte d'un taux de rotation.

La charge enregistrée au cours du premier semestre s'élève à 4 k€ au titre des options d'achat d'actions (7 k€ au 31 décembre 2010) et à 19 k€ au titre des actions gratuites (42 k€ au 31 décembre 2010).

Il n'y a pas eu sur le semestre d'attribution de plans d'options d'achat d'actions ni d'attribution d'actions gratuites.

Note 10 – Passifs financiers

	<i>Décembre 11</i>			<i>Juin 11</i>
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières	21	0	21	4
Fournisseurs et autres créditeurs	3 975	0	3 975	4 195
Autres passifs financiers	9 878	66	9 944	10 904
Total	13 874	66	13 940	15 104

Une charge d'intérêt totale de 2 k€ (1 k€ au 31 décembre 2010) a été comptabilisée en résultat financier au titre du coût de financement.

Dettes financières I 10.1

Les dettes financières courantes représentent 21 k€ au 31 décembre 2011 (4 k€ au 30 juin 2011). Les dettes financières sont composées des concours bancaires et des soldes créditeurs de banque. Il n'y a pas d'emprunt.

Evolution de l'endettement financier net I 10.2

L'endettement financier net correspond à la différence entre le total des passifs financiers et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

	<i>Décembre 2011</i>	<i>Juin 2011</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie et VMP	2 763	2 280
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et VMP	2 763	2 280
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit non courants	0	0
<i>Autres passifs financiers non courants</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit courant	0	0
Autres dettes financières courantes	21	4
Endettement financier brut	21	4
Endettement financier net	(2 743)	(2 276)

Fournisseurs et autres créditeurs I 10.3

Le montant des dettes fournisseurs s'élève à 3 975 k€ au 31 décembre 2011 contre 4 195 k€ au 30 juin 2011.

Autres passifs financiers I 10.4

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

<i>En k€</i>	<i>Décembre 2011</i>	<i>Juin 2011</i>
Impôts différés ¹	66	71
Passifs non courants	66	71
Impôts courants	0	0
Autres passifs courants ²	9 878	10 833
Passifs courants	9 878	10 833

Total	9 944	10 904
--------------	--------------	---------------

1 Est comptabilisé en impôts différés le montant des différences temporelles.

2 Les autres passifs courants sont constitués des dettes fiscales et sociales pour 8 065 k€ (8 989 k€ au 30 juin 11), des autres dettes pour 1 303 k€ (1 396 k€ au 30 juin 11) et des produits constatés d'avance pour 510 k€ (448 k€ au 30 juin 11).

Note 11 - Provisions

L'évolution des provisions courantes sur la période s'analyse comme suit :

	<i>Juin 2011</i>	<i>Dotation de l'exercice</i>	<i>Reprise (provisions utilisées)</i>	<i>Reprise (provisions non utilisées)</i>	<i>Décembre 2011</i>
Avantages du personnel	53	60	0	0	113
Total provisions non courantes	53	60	0	0	113
Provision litiges sociaux	117	0	0	(2)	115
Provision dépôts de garantie	63	0	0	0	63
Provision remise en état locaux	100	0	(36)	0	64
Provision loyer locaux	10	0	(5)	0	5
Provision autres litiges	50	15	0	0	65
Total provisions courantes	340	15	(41)	(2)	312
Total provisions	393	75	(41)	(2)	425

Concernant les affaires prud'homales en première instance, AEDIAN provisionne un pourcentage fixe des sommes réclamables. Ce pourcentage qui tient compte de l'expérience d'AEDIAN a été recalculé sur l'exercice sur la base des résultats obtenus au cours des trois derniers exercices. Le résultat obtenu confortant la position du 30 juin 2011, le pourcentage reste identique.

Note 12 - Autres avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements de retraite ne sont pas couverts en totalité par des actifs de régime dont la juste valeur actualisée au 31 décembre 2011 s'élève à 334 k€ pour un engagement total de 447 k€ (353 k€ au 30 juin 2011 pour un engagement total de 406 k€).

Les variations bilancielle des engagements nets de retraite s'analyse comme suit :

<i>En k€</i>	<i>Décembre 2011</i>	<i>Décembre 2010</i>
Engagements nets de début de période (30 juin)	53	27
Coût des services rendus	17	16
Coût financier	9	8
Variation des actifs de couverture	19	(47)
Ecart actuariel – sur taux d'actualisation	15	14
Autres	0	0
Engagements nets de fin de périodes (31 décembre)	113	18

Note 13 – Litiges

Suivi des litiges significatifs

Dans le cadre de ses activités, le groupe peut être confronté à des actions judiciaires, dans le domaine social ou autres. A chaque fois qu'est identifié un risque, une provision est constituée de manière prudente avec l'avis de ses conseils.

Dans le cadre des affaires consécutives au rachat par AEDIAN en 2003 de l'ensemble des actions composant le capital de la société Partners International Advisers, le groupe fait régulièrement procéder à une estimation du risque, conduite par ses conseils. Au 31 décembre 2011, ces derniers estiment que :

pour ce qui concerne le complément de prix (1,5 M€ au poste goodwill du bilan, ajustable en fonction des décisions de justice à venir conformément à la norme IFRS 3), la Cour d'Appel dans sa décision du 15 septembre 2011, s'est comme prévu montrée moins sévère que le Tribunal de Commerce, en ramenant le montant du complément de prix de 1.9 m€ à 1.5 m€

pour ce qui concerne la concurrence déloyale dont AEDIAN demande réparation, une réflexion sur les raisons ayant amené le tribunal à ne pas sanctionner des actes de concurrence déloyale largement démontrés a été conduite ; il a été fait appel de ce jugement ;

pour ce qui concerne les plaintes pénales déposées par AEDIAN en relation avec les procédures commerciales et civiles ci-dessus, plusieurs ordonnances sont intervenues, certaines définitives, d'autres restants frappées d'appel.

Il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière et la rentabilité de la société.

Note 14 - Evénements post-clôture

Néant

Rapport semestriel d'activités

- **Faits marquants de la période**

- ◆ **Activité**

Au 1^{er} semestre de l'exercice 2011-2012 (juillet-décembre 2011), le chiffre d'affaires est de 19,5 M€, en croissance de 1%, traduisant une bonne résistance de la société dans un marché en ralentissement. La montée en puissance des investissements commerciaux décidés dans le cadre du plan stratégique Cap 2014 a permis à Aedian de poursuivre sa croissance, en dépit d'un effet « jours ouvrés » défavorable sur la période (-1,5% par rapport au même semestre de l'exercice précédent). Dans un contexte de marché difficile depuis l'été 2011 auprès des donneurs d'ordre de la Banque et de l'Assurance (86% du chiffre d'affaires), AEDIAN a su bénéficier de la préférence marquée des clients pour les expertises fortes dans les domaines du conseil et des projets au forfait, qui ont représenté 81% de l'activité consolidée, contre 19% pour les activités de délégation de compétences.

- ◆ **Résultat opérationnel**

En ligne avec l'objectif de redressement progressif de la rentabilité, le résultat opérationnel courant atteint 3,2% du chiffre d'affaires, contre 3,0% sur le même semestre de l'exercice précédent.

Cette hausse, obtenue malgré une augmentation du recours à la sous-traitance dans le contexte de faible visibilité, témoigne du potentiel d'amélioration continue des marges porté par le plan Cap 2014.

Aedian a enregistré une consolidation de ses niveaux de marge opérationnelle et de marge nette en phase avec le plan stratégique, en dépit de coûts résiduels de déménagement du siège et de la baisse de contribution de la filiale tunisienne.

Avec une excellente transformation du résultat opérationnel en Capacité d'Autofinancement (0,7 M€), la trésorerie nette de dettes financières ressort à 2,7 M€ au 31 décembre 2011 (contre 2,3 M€ au 30 juin 2011).

- ◆ **Perspectives**

Aedian restera prudent au 2nd semestre de l'exercice 2011/2012 (janvier-juin 2012) marqué par un contexte économique et un cycle électoral favorisant l'attentisme des donneurs d'ordre. Les objectifs prioritaires resteront le maintien d'efforts commerciaux soutenus pour poursuivre la prise de parts de marché et l'amélioration au long cours de l'efficacité opérationnelle.

Au-delà de l'exercice 2011/12, Aedian reste confiant dans l'activation des leviers d'amélioration de sa croissance et de sa marge opérationnelle, conformément au plan Cap 2014.

- ◆ **Dividende**

L'Assemblée Générale du 25 novembre 2011 a décidé le versement d'un dividende de 0,21€ par action, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011. Le paiement a été effectué le 9 décembre 2011.

- **Principaux risques & incertitudes**

La nature et le niveau des risques auxquels est soumis Aedian n'ont pas changé par rapport aux facteurs de risque présentés dans le rapport annuel au 30 juin 2011.

- ◆ **Risques juridiques** – Dans le cadre de ses activités, le groupe peut être confronté à des actions judiciaires, dans le domaine social ou dans d'autres domaines. Lorsque le groupe identifie un risque, une provision est constituée de manière prudente avec l'avis de ses conseils. Les principaux litiges sont décrits en note 13 de l'annexe aux comptes semestriels (cf ci-dessous).

- **Transactions entre parties liées**

Les transactions avec les principales parties liées sont les suivantes :

- AEDIAN facture à Arcole des prestations administratives pour la gestion comptable juridique et fiscale. Arcole facture à AEDIAN des prestations juridiques. Arcole est une SA contrôlée par la famille de Jean-François Gautier et dont l'activité principale est de gérer ses participations. Jean-François Gautier, Président d'Arcole est aussi président du Conseil d'Administration d'AEDIAN ;
- Cardiweb est client et fournisseur d'AEDIAN. Cardiweb et AEDIAN se facturent des prestations commerciales. Monsieur Laurent Gautier, frère de Jean-François Gautier est actionnaire dirigeant de Cardiweb.

Partie concernée et nature – en k€ ¹	Déc 2011	Déc 2010
Arcole – convention de prestations administratives	6	5
Arcole – contrat de sous-traitance	(24)	(24)
Cardiweb – contrat de prestation	4	(9)
Cardiweb – contrat de sous-traitance	(29)	0

¹ Pour AEDIAN les ventes ont un signe + et les achats un signe (-)

Toutes les conventions ci-dessus sont conclues à des conditions normales de marché.

- **Relation avec les sociétés du groupe**

Aedian a des relations commerciales, conclues à des conditions normales, avec une entreprise associée : AEXIA

En k€	Déc 2011	Juin 2011
Créances rattachées à des participations	23	22
Créances clients et comptes rattachés	0	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165	225

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle – Période du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Aedian S.A., relatifs à la période du 1er juillet au 31 décembre 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, Paris le 21 février 2012

KPMG Audit IS
Stéphanie Ortega, Associée

Aplitec
Pierre Laot, Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 21 février 2012

Stéphane Morvillez, Directeur général